

VII. MESURES COMPENSATOIRES

Au regard du planning de travaux (Annexe1), ce dossier justifie la 1ère demande de dérogation pour le lot : Tivano - Sirocco - Pampéro

D'autres dossiers actualisés et du même type seront rédigés et présentés courant 2020 pour les démolitions de 2022 à 2024. Soit, un dossier pour chaque phase. Il ne pourra pas y avoir d'implantation de nids artificiels susceptible de déranger une colonie installée.

Description du 1er lot : novembre 2019 février 2020

La tour à hirondelles, formule classique, ne semble pas retenir l'attention de la directrice du CCS ni des référents de Pas-de-Calais Habitat, ni de la ville de Liévin . Nous proposons un dispositif innovant afin de respecter la typologie locale et d'être hors concept établi. Ce dispositif apparenté à un bâtiment surélevé vide en son intérieur, sera le point d'encrage des nids artificiels et de la colonie. Les nids seront fixés en sous-pente de toiture.

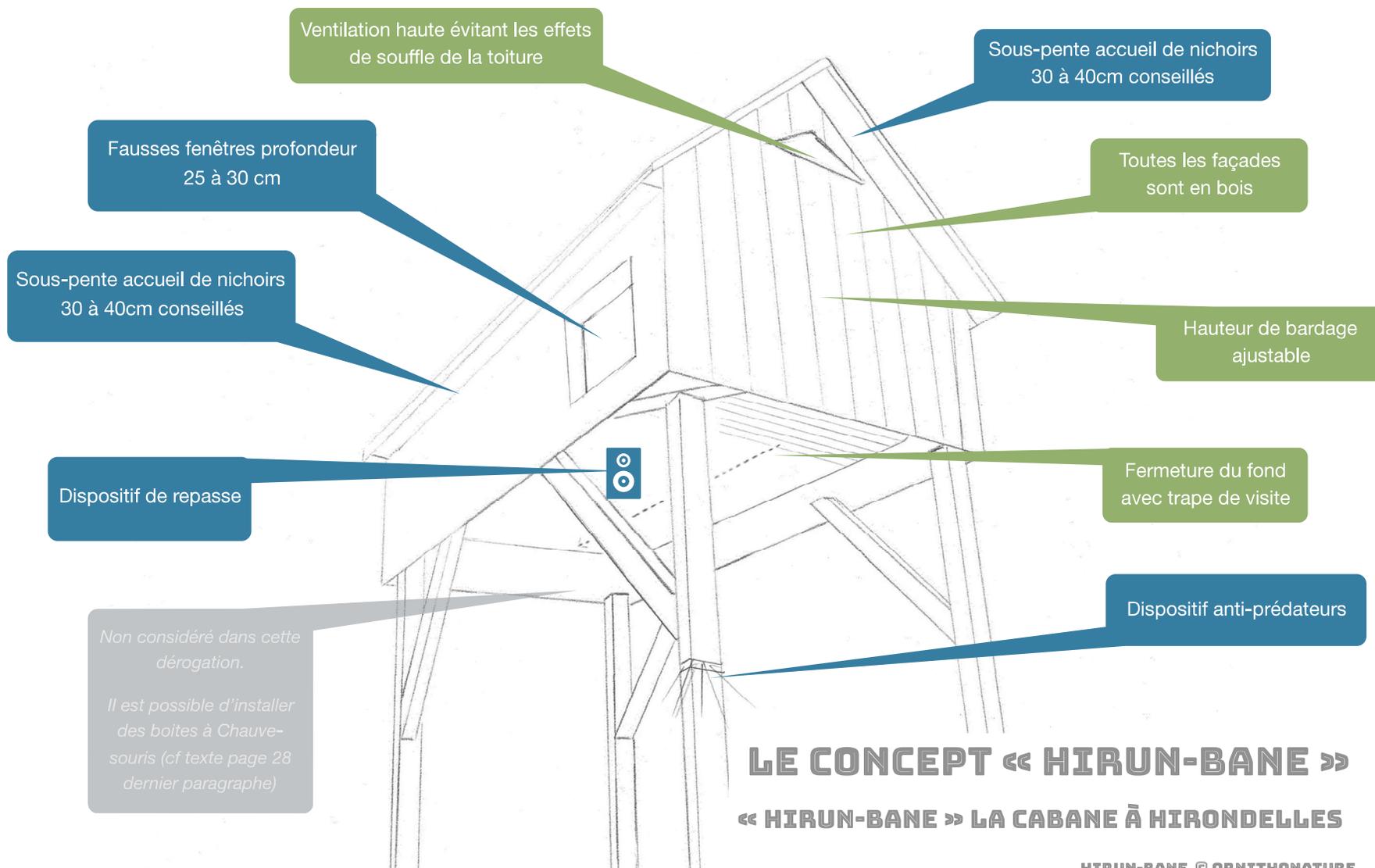
L'Hirun-Bane

Pas-de-Calais Habitat, la ville de Liévin et la directrice du CCS de Liévin, se proposent d'intégrer ce dispositif que nous avons baptisé « Hirun-Bane » (Page 27) dans le jardin du CCS Coeur de Ville. Ce site validé par nos soins offre le meilleur accueil possible. (Annexes12 et 13)

- Jardin très peu arboré autorisant un vol dégagé
- Proximité immédiate avec la colonie inventoriée sur les 3 immeubles de la phase de démolition.
- Présence future d'espaces verts et arborés un peu plus loin, qui serviront de réservoir de nourriture.
- Il est possible de placer cet équipement dans le sens des constructions actuelles, permettant de garder la disposition constatée des nids en les abritant des vents dominants.
- Possibilité d'installer une mare à boue.
-

Sur l'« Hirun-Bane » seront installés 17 nids artificiels simples ou doubles, à une hauteur minimale de 3,5 mètres ne dépassant pas 4 mètres.

La solution « Hirun-Bane » est à ce jour en étude. Dans le pire des cas, si cette étude ne peut pas aboutir pour des raisons financières ou autres (délais...), la ville de Liévin via ses services techniques s'engage à construire et monter une tour ou un portique à hirondelles selon nos plans et prédispositions.



Evolution :

En cas d'appropriation plus importante que prévue de ce dispositif, un auvent fixé à mi-hauteur pourra le compléter. Ce principe totalement évolutif permet également de réaliser des fausses fenêtres sur les parties verticales. (page27)

Ce dispositif, vide en son intérieur, sera fermé ou partiellement fermé à partir de 40 cm du bas de la structure afin d'en interdire l'accès aux pigeons et sera équipé d'une trappe de visite. (Lors de nos inventaires et constatations, nous avons pu mettre en évidence que la présence massive de pigeons sur une zone où l'Hirondelle de fenêtre est installée contribuait à la désertification des hirondelles. Cette constatation fera partie de l'étude que nous allons mener de 2020 à 2025 « Hirondelles des Hauts-de-France », où un chapitre sera axé sur le comportement social de l'Hirondelle de fenêtre.

Les nids artificiels seront démontables pour faciliter le nettoyage. Les nids choisis seront de type nids doubles ou simples.

Des haut-parleurs diffusant le chant de l'Hirondelle de fenêtre seront implantés pour attirer l'espèce (technique dite de repasse). Ils serviront à favoriser l'appropriation et la colonisation des nids artificiels. Cette opération sera réalisée les deux premières années, éventuellement un année supplémentaire s'il est constaté des difficultés d'appropriation. Les haut-parleurs seront placés au sol ou en hauteur, mais dirigés vers le ciel. Le chant sera diffusé 7 jours sur 7 de 8h à 20h à compter du 15 mars et sera arrêté dès l'installation des premiers couples.

La mise en oeuvre de la diffusion pourra être confiée à un agent municipal ou un salarié du CCS. Ce dispositif peut être muni d'un automatisme. Bien que ce dispositif existe dans le commerce, le projet est actuellement étudié avec L'IUT de Béthune département GEII électronique appliquée. Il fait l'objet d'un « projet jeunes étudiants ». Encore une fois OrnithoNature se veut innovant en impliquant des structures locales, en sortant des sentiers battus. Ce système sera monté par les étudiants sur le dispositif choisi. Une communication sera mise en place en mettant en avant l'IUT de Béthune ainsi que ce projet.

L'entretien des nids sera évalué durant les 5 années de suivis. La fréquence de nettoyage sera définie en fonction des cadavres au nid, des parasites dans ce cas les nids seront entretenus selon un planning restant à définir.

Il n'est pas rare de voir cohabiter les Hirondelles de fenêtre et les chauve-souris. C'est pourquoi, il pourra être installé des refuges à chauve-souris sous la partie basse non fermée. La ventilation haute sera également point d'entrée intéressant pour cette espèce. A ce jour, cette mesure chauve-souris bien que jugée intéressante, n'est pas retenue. Nous n'avons pas assez de recul ni de base sérieuse d'étude pour une telle cohabitation. Hors cadre à cette demande de dérogation, elle sera reconsidérée ultérieurement.

Exemple de nids artificiels

Nid double pour hirondelles de fenêtre - Schwegler N° 9A et 9B : Nids artificiels

Dans nos paysages remembrés, les hirondelles de fenêtre et les hirondelles rustiques trouvent de moins en moins de matériaux appropriés pour la construction de leurs nids. Comme les façades des maisons et les pièces intérieures sont souvent beaucoup trop lisses et que la qualité de la terre glaise, pour autant que les hirondelles en trouvent, est devenue très mauvaise, les nids subissent des chutes fréquentes. Souvent même lorsque de jeunes oisillons les occupent. Un peu partout, les vibrations provoquées par la circulation automobile en sont également responsables.

C'est pour cette raison que les nids Schwegler en béton de bois (75 % de bois) sont d'une meilleure qualité que celle des nids naturels. Grâce à notre programme de protection de la nature Schwegler, il est possible d'aider immédiatement les hirondelles de fenêtre et les hirondelles rustiques.

Il existe différents nids artificiels « prêt à l'emploi ». Faites votre choix selon le lieu d'implantation. Il y a de nombreuses régions où les hirondelles, quelle que soit leur espèce, sont dépendantes des nids artificiels. Les hirondelles sont des porte-bonheur qui se nourrissent d'insectes volants comme les pucerons, les moustiques et les mouches et qui préfèrent chasser près de leur nid.

Nid double pour hirondelles de fenêtre - Schwegler N° 9A et 9B



Nid simple pour hirondelles - Schwegler N°13 -13B



Il est également possible de monter des ateliers création de nids en boue et paille. Un atelier sera mis en place avec la Ville de Liévin.

Il sera laissé des espaces libres pour que les hirondelles puissent créer leur nid.

>>> Un partenariat avec la cité des Électriciens



Plan d'implantation



Mare à boue :

Liens d'une des mares à boue mises en place

<https://www.youtube.com/watch?v=XV-pgb8bUzA>

<https://www.youtube.com/watch?v=rTNR1i-VIMM>

Le concept visuel est le suivant :



Suivi de la mesure

Afin de s'assurer de l'efficacité de la mesure mise en place et le cas échéant de l'adapter, un suivi de la colonisation des nids artificiels sera réalisé par un personnel compétent ornithologue sur une période de 5 ans minimum.

Le suivi s'établit de la sorte :

- Premières arrivées
- Phase d'appropriation des nids
- Le nombre de nids occupés
- Le nombre de nids vides
- Le nombre de nids cassés
- Les nichées et éventuellement le nombre de jeunes à l'envol
- Le nombre de nids parasités : (frelons, moineau domestique, Rougequeue noir, micromammifères, etc.)

Toutes ces données seront consignées dans notre base de données. Le lien sera donné aux partenaires du projet.

Les alentours seront aussi prospectés, la recherche de nids en cours de construction constituera également une donnée intéressante.

Un rapport de suivi sera transmis annuellement aux partenaires, ainsi qu'à l'autorité environnementale (DREAL) sur une période de 5 ans minimum.

A l'occasion des contrôles, le respect des préconisations faites dans ce rapport sera également traité : maintien d'un espace dégagé sous les nids artificiels, respect des principes d'aménagements, qualité des aménagements, qualité de la structure, mise en place de la technique de la repasse, mare à boue ... etc.

Ce suivi permettra d'ajuster ou de modifier la mesure, le cas échéant de proposer des mesures supplémentaires. Ornithonature restera aux côtés des partenaires pour cette opération.

Période d'intervention

Intitulé	Période recommandée	Objectif
Présence de la colonie d'hirondelles	Fin mars - Mi-October	Période de non intervention
Travaux de démolition	Janvier 2020 à Mai 2020 Janvier bâchage en vue d'un désamiantage Mars mise au sol des bâtiments puis évacuation des gravats	Le bâchage des bâtiments pour traiter l'amiante, évitera une appropriation des bâtiments tant que ceux-ci ne sont pas démolis.
Implantation des nids artificiels, du dispositif les accueillant et du système de repasse - suppression du grillage et poteaux sur le terrain du CCS	Entre Janvier et Mi-mars 2020	Fournir la mesure compensatoire
Diffusion des chants d'Hirondelles de fenêtre	Du 15 mars jusqu'à l'installation des premiers couples. Fin de diffusion estimée entre le 30 mars et fin avril à définir en fonction des arrivées sur site.	Attirer les hirondelles de fenêtre vers le dispositif compensatoire.
Suivi	Notifier : - Les arrivées - L'appropriation - Première couvée - Deuxième couvée - Départ	Suivi de la destruction et évaluation de la colonisation des nids artificiels ou de la création de nids naturels dans les espaces laissés à disposition.
Nettoyage des nids	Novembre, période tous les ans ou deux ans selon les contrôles en fin d'année.	Fournir à la colonie des conditions pérennes et adaptées.

Faisabilité et efficacité

Pour cette première phase, le nombre de nids artificiels est relativement faible (17 nids artificiels).

La hauteur des nids artificiels respecte la moyenne d'implantation des nids naturels pour ce site.

Les nids artificiels seront alignés et regroupés, toutefois le concept Hirun-Bane laisse de la place aux individus agressifs souhaitant s'isoler.

D'un point de vue temporel, au regard de la phase de travaux, de la présence d'hirondelles sur les bâtiments qui seront détruits dans plusieurs années, il y a fort à parier que l'implantation soit retardée. Il se peut que la colonie se tourne vers ces bâtiments. Il faudra donc attendre plusieurs années pour tirer des conclusions.

Ce premier dispositif fait l'objet d'un premier volet, conformément au planning des travaux; 3 autres suivront.

Ornithonature s'engage dès maintenant à maintenir le même accompagnement en faisant profiter des avancées que l'association aura pu mettre en évidence.

Autres mesures

Ornithonature, conformément à ses ambitions et à notre projet « Hirondelle des Hauts-de-France » soutenu par la région, a proposé à la ville de Liévin et à Pas-de-Calais Habitat de travailler en collaboration, afin d'axer la démarche vers la connaissance et la sensibilisation.

Nous donnons des conférences tout public et scolaire, nous disposons d'une exposition pouvant être installée en bibliothèque ou en mairie et nous pouvons travailler conjointement avec les services communication afin de rédiger un ou des articles dans les revues éditées.

La population peut également être mise à contribution afin de saisir dans notre base de donnée ou alors monter des observations sur des sites.

Conscient que le public est force d'idée, nous restons à l'écoute de toute proposition.

Cette phase est pour nous indissociable des actions que nous menons et des mesures compensatoires que nous suivons.



Hirondelles Des Hauts-de-France est une collaboration entre OrnithoNature et la Fédération Régionale des Chasseurs

Engagement :

HIRONDELLE DES HAUTS-DE-FRANCE



Engagement
Ville de Liévin
2020 à 2025



Nous : Ville de Liévin

Représentée par :

Qualité :

Agissant au nom de :

Adresse :

Email :

Téléphone :

Cet engagement sera :

- Porté à la connaissance du conseil municipal
décision N° : Datée du :
- Non porté à la connaissance du conseil municipal

Avec : OrnithoNature

Représentée par : Gallet Eric

Qualité : Président

Agissant au nom de : l'association OrnithoNature

Adresse su siège social : Mairie de Saint Valery-sur-Somme
19 Place Saint-Martin, 80230 Saint-Valery-sur-Somme

Email : secretariat@ornithonature.fr

Téléphone : 0662 1999 88

Cet engagement sera porté à la connaissance du Bureau de l'association dès signature

s'engage à :

- Mener des actions de protection, de réintroduction de ces espèces : Hirondelle rustique, Hirondelle de fenêtre, Hirondelle de rivage, Martinet noir.
- Respecter la législation concernant les espèces protégées
- Effectuer des rappels à la loi concernant ces espèces protégées
- Sensibiliser les habitants de la commune et des environs
- Correspondre et transmettre les observations
- Informer les nouveaux propriétaires d'un bâtiment
- Installer des nichoirs ou des mesures pour favoriser la nidification des hirondelles et martinets.
- Déclarer et mener des mesures compensatoires lors de travaux ou démolitions de bâtiments
- Mener des actions valorisant la biodiversité visant à améliorer l'environnement de l'espace public au profit de ces espèces.
- Promouvoir OrnithoNature et Hirondelles des Hauts-de-France dans les publications liées à cette thématique

OrnithoNature s'engage à :

- Monter une exposition et donner une conférence
- Vous accompagner dans vos démarches et documents en menant une action cohérente
- Collecter vos observations tant en saisie papier que via nos bases de données
- Mettre à disposition les comptes rendus de vos données.
- Ajuster les mesures compensatoires

En paraphant ce document, vous agissez en faveur des hirondelles.

Le Maire de Liévin

Date et signature

Le Président d'OrnithoNature

Date et signature



OrnithoNature est une Association Loi 1901
Siège social : Mairie de Saint Valery-sur-Somme
19 Place Saint-Martin, 80230 Saint-Valery-sur-Somme

Contact :

Président - Eric : eric@ornithonature.fr

Secrétariat - Christine: secretariat@ornithonature.fr

www.ornithonature.fr



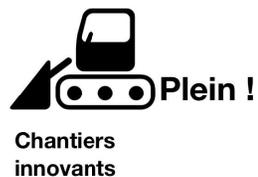
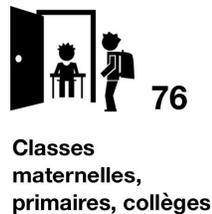
Ce document a été réalisé par nos soins, il n'est pas libre d'édition ni de diffusion. Si toutefois, pour des besoins internes, vous devez l'édition, veuillez indiquer à qui pas le jeter sur la voie publique.
Conformément à notre charte, toutes nos photos et prises de vue animalières sont réalisées dans le respect de l'animal et de l'environnement.

Directeur de Publication : Eric Gallet Président de l'association OrnithoNature
Création et mise en page : Eric Gallet
Responsable de Rédaction : Christine Mayeur

Ornithonature :



En deux années d'existence associative , c'est :
3ème année non intégrée



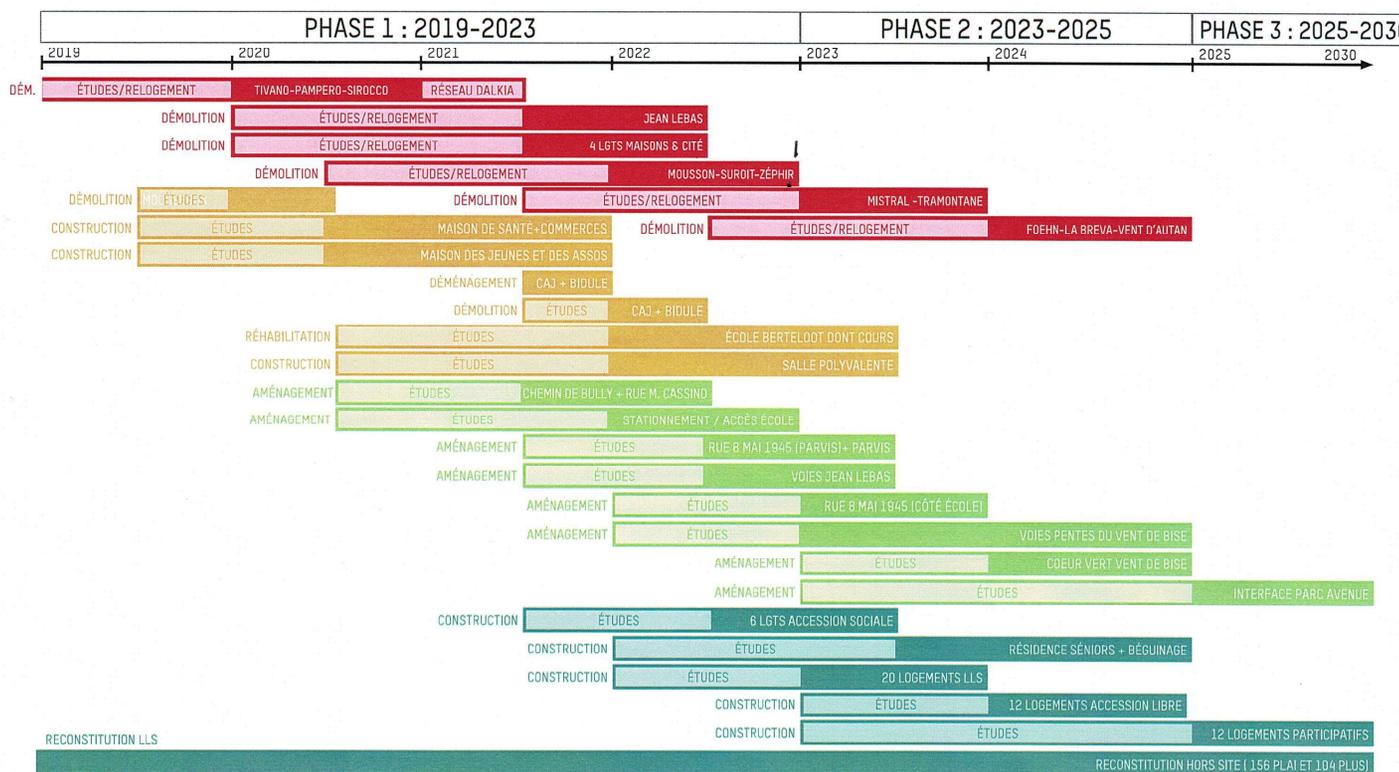
ANNEXES

Annexe 1 - Planning des travaux

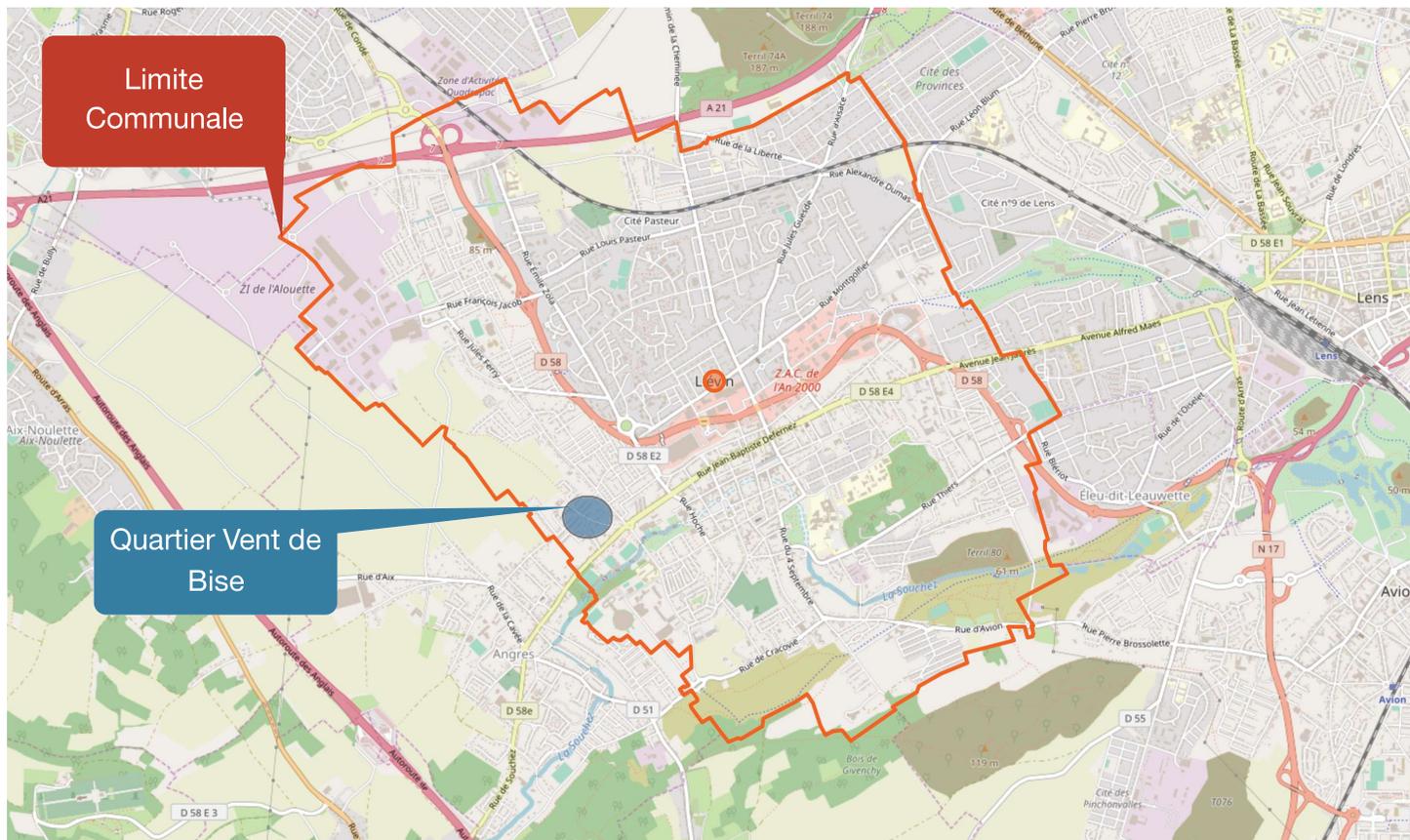
Document de travail / Diagnostic Etude urbaine NPNRU Liévin - Vent de Bise - Jean Lebas / Mars 2018

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

30



Annexe 2 - Implantation du quartier Vent de Bise



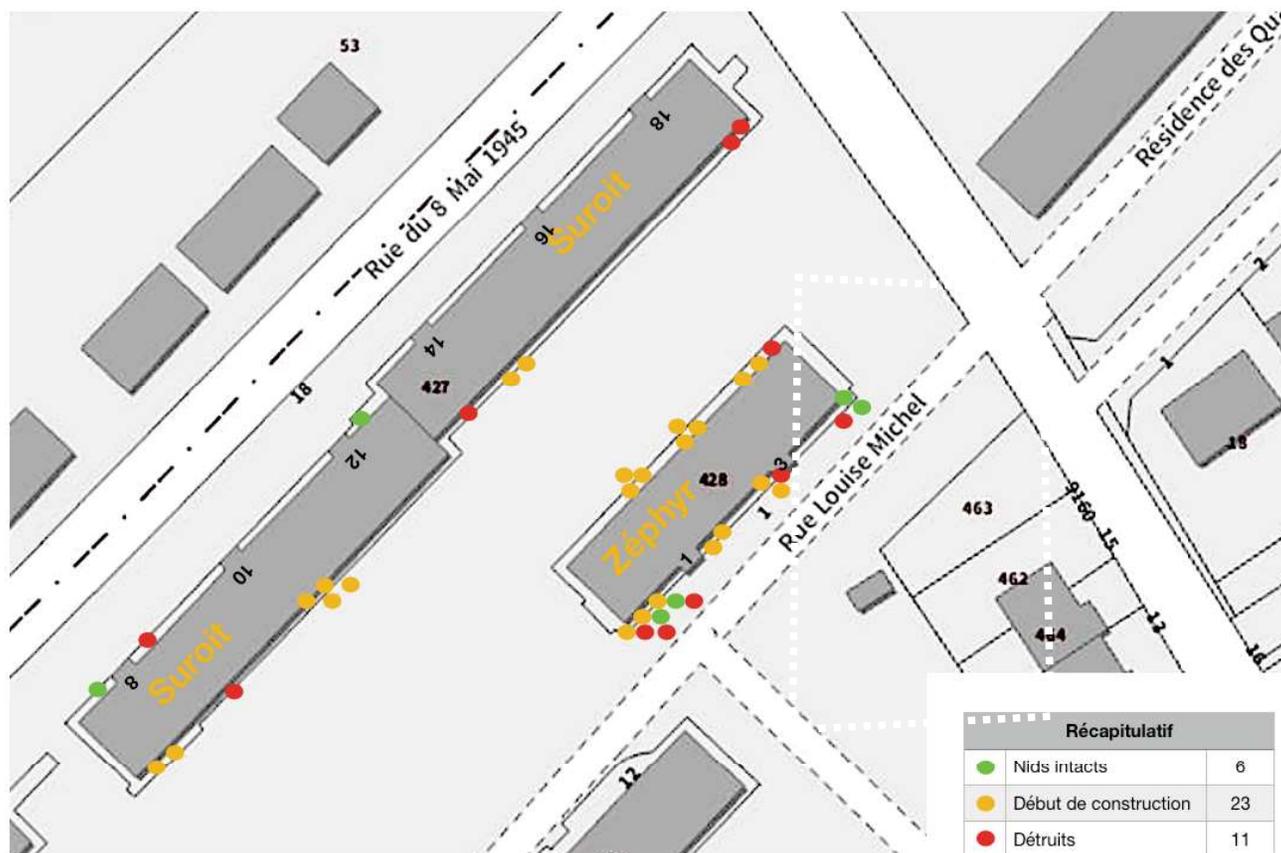
Annexe 3 - Plan de masse



Annexe 4 - implantation de la colonie Sirocco Pampéro Tivano



Annexe 5 - implantation de la colonie Suroit Mousson Zéphyr



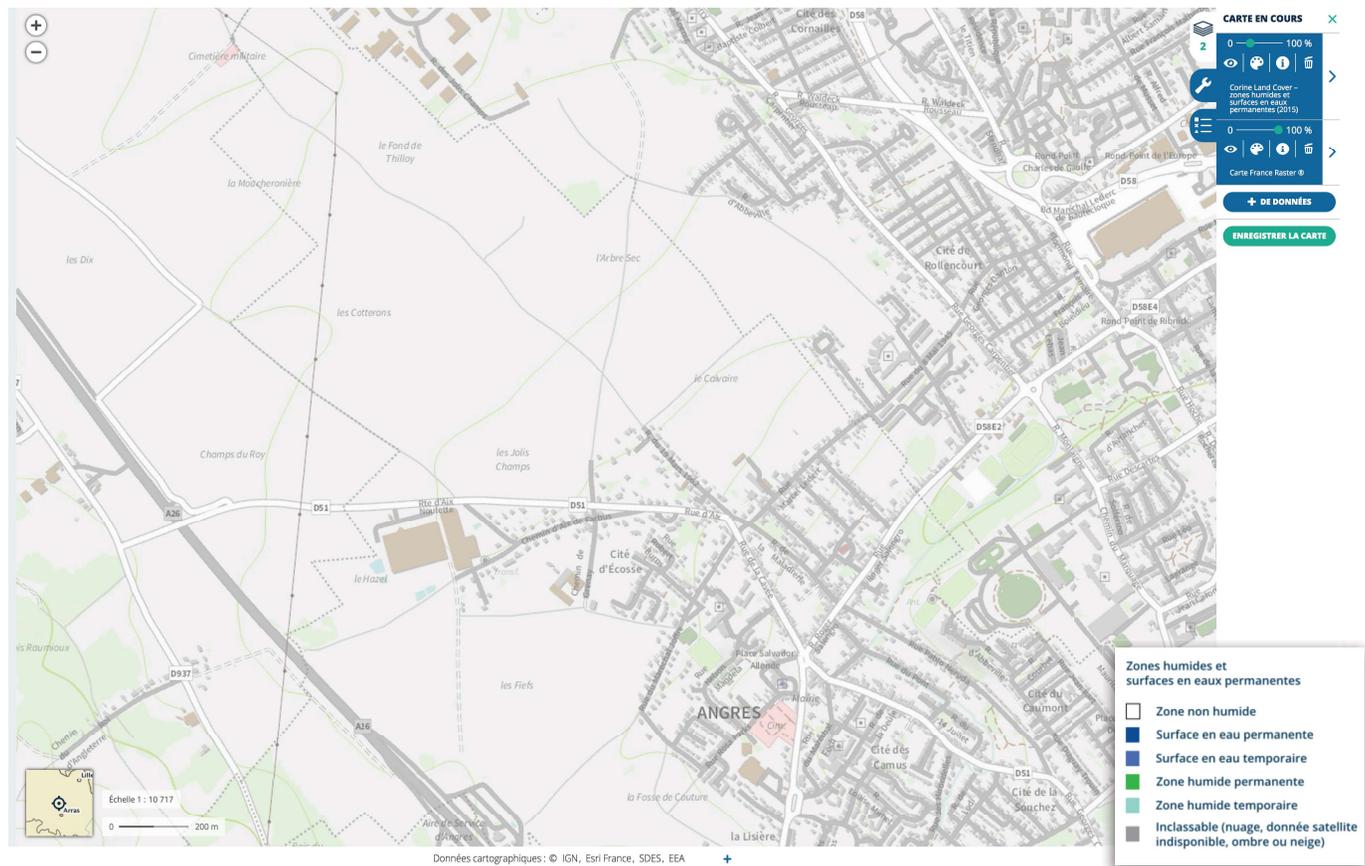
Annexe 6 - implantation de la colonie Mistral Tramontane



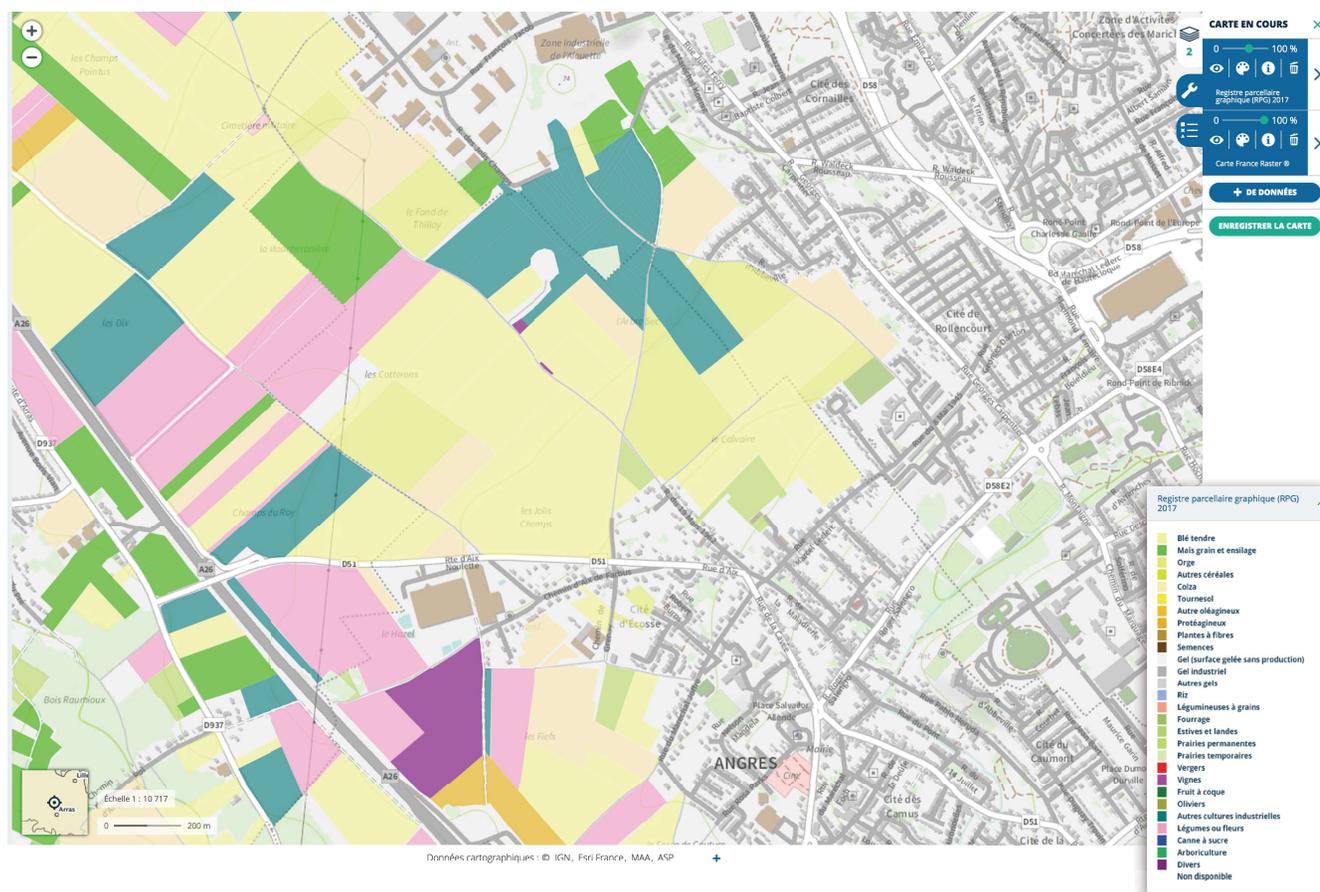
Annexe 7 - implantation de la colonie Foehn Vent d'Autan La Bréva



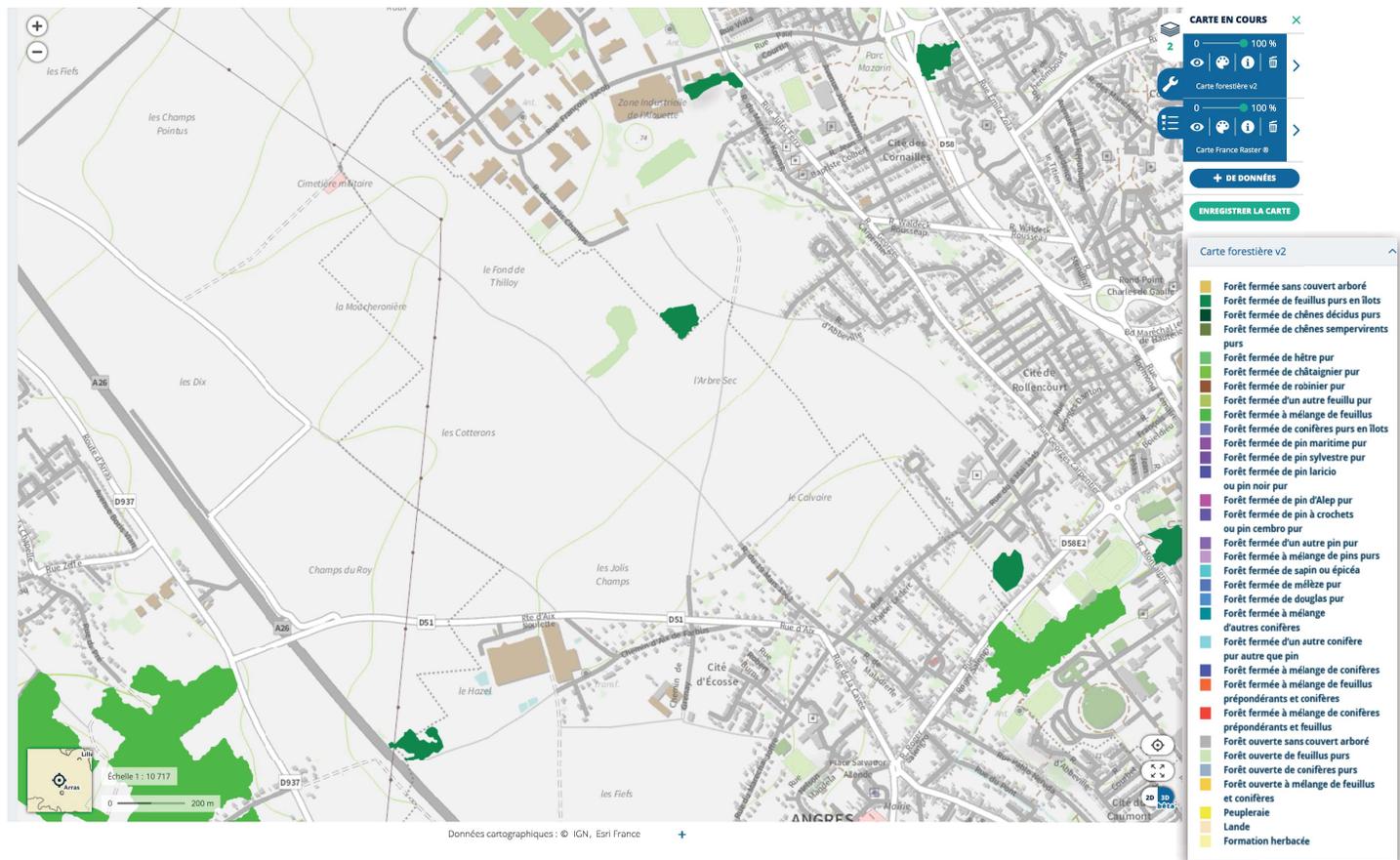
Annexe 8 - Zone humide à proximité immédiate



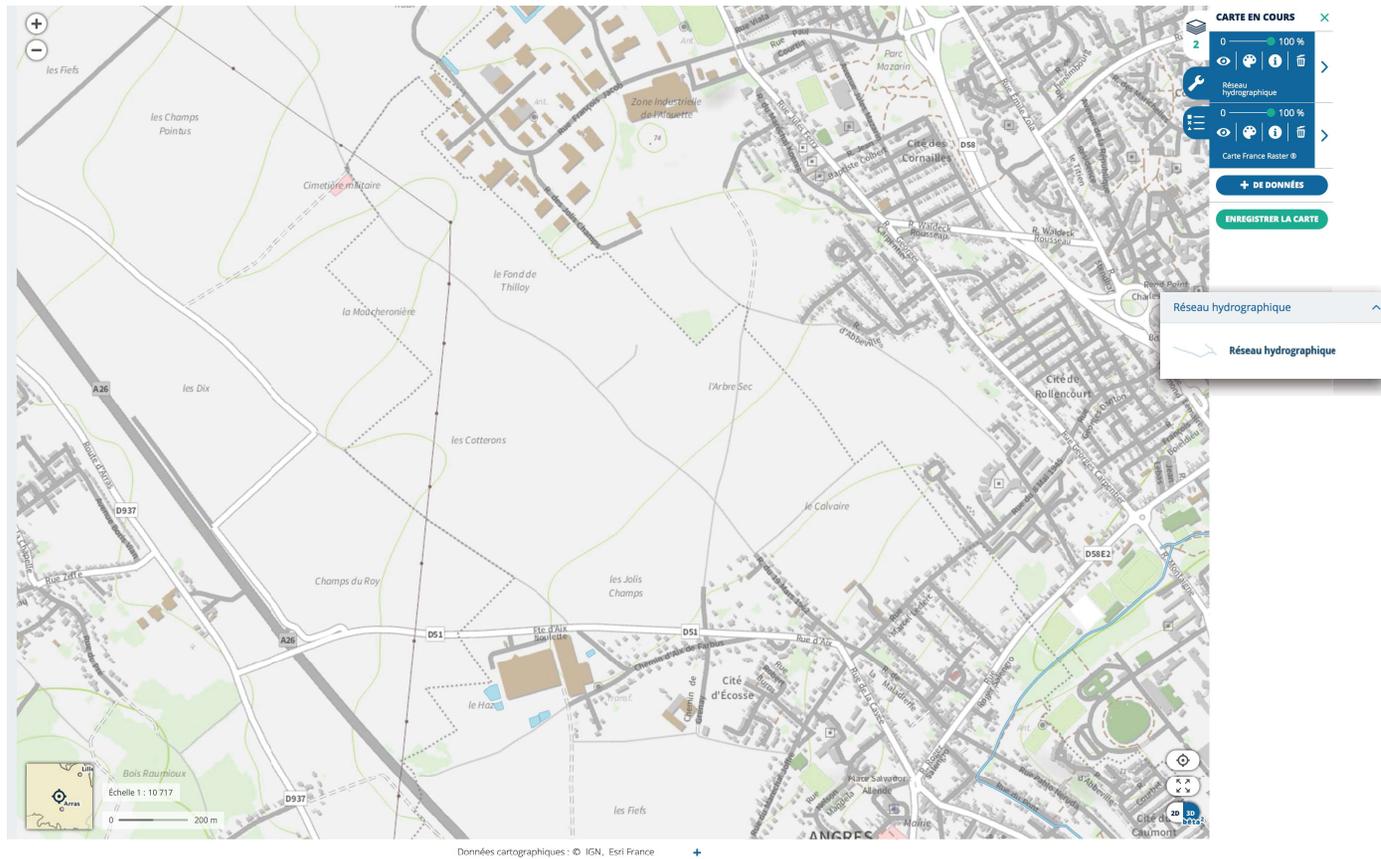
Annexe 9 - Zone de champs à proximité



Annexe 10 - Zone de boisement à proximité



Annexe 11 - Zone hydraulique à proximité



Annexe 13 - Implantation du dispositif novembre 2019 février 2020 vue aérienne

